



DECLARATION DU NOMBRE D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

En application de l'article L. 233-8 II du code de commerce et des articles 221-1 et 223-16 du règlement général de l'AMF

- **Société déclarante :**

- * Dénomination sociale : **F F P**
- * Adresse du siège social : 75 Avenue de la Grande Armée – 75116 Paris
- * Marché Réglementé (Eurolist) : Compartiment B

- **Nombre d'actions et de droits de vote :**

	30 Avril 2012	31 Mai 2012
Nombre total d'actions	25 157 273	25 157 273
Nombre total brut des droits de vote	45 622 171	45 723 486
Nombre total net des droits de vote (1)	45 619 496	45 720 186

(1) Total net = nombre total des droits de vote attachés au nombre total d'actions – actions privées de droit de vote (comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général, le nombre total brut de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote).

- **Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux**

Déclaration si dépassement de plus de 2 % du capital ou des droits de vote de la société et chaque fois qu'un seuil de 1 % ou un multiple de ce pourcentage est franchi, à la hausse ou à la baisse.

Paris, le 11 Juin 2012

Thierry Mabillet de Poncheville
Directeur Juridique